

**LETTRE OUVERTE**

Chers Amis

La Société Française des Chefs de Chœurs est désormais dans sa phase active.

Cette action va s’amplifier et se diversifier, car il y a urgence.

**Urgence** à résoudre vraiment la question, toujours en suspens, (cf état d'avancement du [projet de loi en cours relatif à  liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine](http://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201511/projet_de_loi_relatif_a_la_liberte_de_la_creation_a_larchitecture_et_au_patrimoine.html))   du travail des amateurs, le monde choral y étant particulièrement impliqué. C’est bien la survie des chœurs amateurs qui est visée, leur droit de produire des concerts, de se former et de participer à des évènements musicaux d’envergure.

Où recruterait-on les futurs choristes professionnels, si ce n’est parmi ceux qui ont découvert le chant dans un chœur d’amateurs. Combien d’artistes lyriques ne parlent-ils avec émotion de leurs débuts émerveillés dans une maîtrise d’enfants ?

Quel public auraient les chœurs professionnels, pour les applaudir et acheter leurs disques, si n’étaient pas présents ceux qui ont le chant choral comme loisir et passion ?

Les associations chorales devront-elles, pour produire des concerts avec orchestre, payer leurs propres membres. Ubu s’invite dans le chant choral !

**Urgence** également à nous saisir de la question du chant à l’école - souvent absent, pas toujours compétent et parfois cantonné dans des répertoires indigents pour cause de laïcité mal comprise-, et aussi dans les conservatoires, où il est souvent le parent pauvre, jouant par rapport aux instruments le rôle de la musique face à la mathématique dans le monde scolaire !

**Urgence** à défendre nos jeunes collègues, nombreux et brillants,  face au contenu des formations qui leurs sont imposées sans que leur profession n’ait son mot à dire et, surtout, avec une politique de quota pour les CA qui maintient leur talent dans la précarité et l’attente de réalisation !

**Urgence** à obtenir des élus, nationaux, régionaux et locaux, une vraie politique culturelle en matière de subventions – elles demeurent ridicules, surtout pour les ensembles amateurs – mais aussi de moyens en termes de locaux (une bonne reconversion pour les églises désaffectées…), de soutien financier à la collaboration d’orchestres, ou simplement à la réalisation de festivals.

**Urgence** à  parler vraiment du coût des partitions, de la “privatisation“ abusive du patrimoine : matériels d’orchestre en location à des prix pharamineux, ou dont à l’achat à l’étranger où ils coûtent moins cher est interdit aux Français ! Encore Ubu !

**Urgence** à évoquer l’utilisation réelle des sommes perçues par la Sacem sur le moindre concert organisé par une petite association.

Comme le dit Michèle Worms, dans son dernier éditorial de l’excellente Lettre du Musicien, à propos de l’avenir des Conservatoires : “Se rassembler : Unanimité enfin pour appeler les unions professionnelles et syndicales concernées par l’enseignement de la musique à se rassembler, et à présenter désormais un front uni. Il y a urgence !“

Pour la SFCC, ce rassemblement passe aussi par les “Matinales“ du Samedi à Jemmapes, dont la première, consacrée à l’organisation de concerts est annoncée dans notre site pour le 9 avril prochain.

Mais, Forte des 2,5 millions de Français, amateurs ou professionnels, qui pratiquent le chant choral, la Société Française des Chefs de Chœur, ni vraiment syndicat, ni totalement lobby, est désormais résolue à faire entendre la voix professionnelle et citoyenne des Chefs de Chœur  !

2,5 millions de choristes, voilà de quoi interpeler les politiques, dont la pensée est bien souvent celle que Courteline résumait ainsi : “Toute la philosophie de l’humanité se résume dans cette bassesse, si je ne te crains pas, je me fous de toi !“

**Rassemblons-nous** !

Jean-Marie GUEZALA & Francis BARDOT